

ANTIALGUES

POUR L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DE L'EAU ET LA DESTRUCTION DES ALGUES.
TOUS TYPES DE PISCINES ET DE TRAITEMENTS.

DOSE ET MODE D'EMPLOI

TRAITEMENT PRÉVENTIF : diluer la dose à utiliser dans un seau rempli d'eau (environ 5 litres) et répartir la solution obtenue à la surface du bassin.

• **Démarrage** : 1 litre pour 50 m³ d'eau en début de saison. Laisser tourner la filtration et attendre 1 heure avant de se baigner.

• **Entretien** : 1/2 litre pour 50 m³ d'eau, tous les 7 jours. Laisser tourner la filtration et attendre 1 heure avant de se baigner.

TRAITEMENT CHOC (eau verdissante) : 1,5 litres pour 50 m³ d'eau. Une durée de 24h minimum est nécessaire pour détruire les algues (durée variable selon la concentration en algues). Laisser tourner la filtration et attendre 24h avant de se baigner.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation.

COMPOSITION

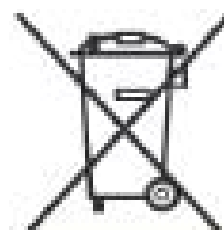
Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (CAS 25988-97-0) : 60.00g/kg – Biocide TP2. Algicide et désinfectant pour les piscines privées.
Liquide prêt-à-l'emploi.

La marque ECOGENE est une marque qui existe depuis 1990 et propose des produits pour l'habitat, le terme ECO signifiant maison en grec ancien.

UFI : VD6K-1NGK-900W-6Y1S



ATTENTION



230532

